



International Actuarial Association
Association Actuarielle Internationale

COMMUNIQUÉ

7 juillet 2021

L'AAI publie un document sur les occasions d'appliquer les techniques actuarielles dans le secteur bancaire

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est heureuse d'annoncer la publication du document intitulé *Opportunities for Applying Actuarial Techniques in Banking* (Occasions d'appliquer les techniques actuarielles dans le secteur bancaire) élaboré par son Forum bancaire (connu avant 2021 sous l'appellation de Groupe de travail sur les banques).

Le document vise à fournir des lectures utiles et éducatives aux actuaires œuvrant dans le secteur bancaire, à titre de référence et à des fins de perfectionnement professionnel continu (PPC). Il peut également être utile pour les non-actuaires qui travaillent dans le domaine de la gestion du risque bancaire, les actuaires qui envisagent de travailler dans le secteur bancaire et les associations actuarielles qui examinent la possibilité d'une participation dans ce secteur. Le document souligne les domaines auxquels les actuaires participent déjà et ceux auxquels ils pourraient participer.

Nous croyons que ce document comble un besoin qui n'a encore jamais été satisfait par un document semblable sur la pratique actuarielle dans le secteur bancaire.

Ce document s'inspire de l'évolution des dernières années dans un certain nombre de pays du monde où les actuaires participent de plus en plus aux activités bancaires. Il illustre l'application de techniques actuarielles dans le secteur bancaire dans différentes administrations, notamment en Afrique du Sud, en Australie, en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. En y apportant des modifications pertinentes, les techniques peuvent s'avérer utiles lorsqu'elles sont appliquées aux exigences réglementaires nationales, régionales ou supranationales comme celles du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Il s'agit d'un document de travail qui devrait être examiné et mis à jour au fil du temps, au fur et à mesure que d'autres techniques bancaires pertinentes pour les actuaires seront élaborées ou déterminées.

On trouvera ce document sur le site Web de l'AAI, à la rubrique [PUBLICATIONS/PAPERS](#).

Cette activité fait progresser la mission et les objectifs stratégiques de l'AAI, qui consistent à fournir aux principales institutions supranationales une expertise actuarielle sur des questions pertinentes dans des tribunes mondiales et à promouvoir l'avancement des connaissances et des compétences scientifiques de la profession actuarielle.

Pour en savoir davantage sur les travaux de l'AAI en la matière, communiquez avec le [directeur des activités techniques](#) au Secrétariat de l'AAI.

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaire et comporte plusieurs sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaire. Fondée en 1895, l'AAI existe pour promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI comprend 73 associations Membres Titulaires, représentant 98 pourcent de tous les actuaire pleinement qualifiés dans le monde, et 29 associations Membres Associés

International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale

99 Metcalfe Suite 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada

Tel: 1-613-236-0886 | Fax: 1-613-236-1386

secretariat@actuaries.org | www.actuaries.org

